

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE FOR SYNTHESIS MSDS



LABORATORY REAGENTS
& FINE CHEMICALS

n° CAS: 695-34-1 MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|------------------|------------------------------------------|
| Forme du produit | : Substance |
| Nom commercial | : 2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis |
| Numéro CE | : 211-780-9 |
| n° CAS | : 695-34-1 |
| Code du produit | : 01047 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3 | H301 |
| Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3 | H311 |
| Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3 | H331 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2 | H373 |

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

T; R23/24/25

R33

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS06



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H301+H311+H331 - Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (CLP) :

P261 - Éviter de respirer les vapeurs, poussières, fumées, gaz
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin
P311 - Appeler un médecin

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : 2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

n° CAS : 695-34-1

Numéro CE : 211-780-9

Textes des phrases R et H: voir section 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

- Premiers soins après contact avec la peau : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Toxique par contact cutané.
- Symptômes/lésions après ingestion : Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Couleur : Incolore.
Odeur : Aucune donnée disponible
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : 96 - 101 °C
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : 230 °C
Point d'éclair : 118 °C
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible
Solubilité : Aucune donnée disponible

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

| | |
|------------------------|----------------------------|
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Humidité. Contact avec l'air. Surchauffe.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané. Inhalation: Toxique par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indications complémentaires : Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/réceptier dans ...

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 2811

N° ONU (IMDG) : 2811

N° ONU (IATA) : 2811

N° ONU (ADN) : 2811

N° ONU (RID) : 2811

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.

Proper Shipping Name (IMDG) : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S.

Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S.

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

| | |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Désignation officielle pour le transport (ADN) | : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. |
| Désignation exacte d'expédition/Description (RID) | : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. |
| Transport document description (ADR) | : UN 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, II, (D/E) |
| Description document de transport (IMDG) | : UN 2811 TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S., 6.1, II |
| Description document de transport (IATA) | : UN 2811 TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S., 6.1, II |
| Description document de transport (ADN) | : UN 2811 TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S., 6.1, II |
| Description document de transport (RID) | : UN 2811 TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S., 6.1, II |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 6.1

Étiquettes de danger (ADR) : 6.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 6.1

Étiquettes de danger (IMDG) : 6.1



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 6.1

Étiquettes de danger (IATA) : 6.1



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 6.1

Étiquettes de danger (ADN) : 6.1



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (RID) : 6.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II
Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'emballage (RID) : II

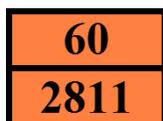
14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : T2
Disposition spéciale (ADR) : 274, 614
Quantités limitées (ADR) : 500g
Quantités exceptées (ADR) : E4
Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B4
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP10
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T3
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33
Code-citerne (ADR) : SGAH, L4BH
Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15, TE19
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 2
Special provisions for carriage - Packages (ADR) : V11
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention : CV13, CV28
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S9, S19
Danger n° (code Kemler) : 60
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D/E

Code EAC : 2X

- Transport maritime

Special provision (IMDG) : 274

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

| | |
|---------------------------------|----------|
| Quantités limitées (IMDG) | : 500 g |
| Quantités exceptées (IMDG) | : E4 |
| Packing instructions (IMDG) | : P002 |
| IBC packing instructions (IMDG) | : IBC08 |
| IBC special provisions (IMDG) | : B2, B4 |
| Tank instructions (IMDG) | : T3 |
| Tank special provisions (IMDG) | : TP33 |
| EmS-No. (Fire) | : F-A |
| EmS-No. (Spillage) | : S-A |
| Stowage category (IMDG) | : B |
| N° GSMU | : 154 |

- Transport aérien

| | |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) | : E4 |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) | : Y644 |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : 1kg |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) | : 669 |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) | : 25kg |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) | : 676 |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) | : 100kg |
| Disposition particulière (IATA) | : A3, A5 |
| Code ERG (IATA) | : 6L |

- Transport par voie fluviale

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Code de classification (ADN) | : T2 |
| Dispositions spéciales (ADN) | : 274, 614, 802 |
| Quantités limitées (ADN) | : 500 g |
| Quantités exceptées (ADN) | : E4 |
| Équipement exigé (ADN) | : PP, EP |
| Nombre de cônes/feux bleus (ADN) | : 2 |

- Transport ferroviaire

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Code de classification (RID) | : T2 |
| Disposition particulière (RID) | : 274, 614 |
| Quantités limitées (RID) | : 500g |
| Quantités exceptées (RID) | : E4 |
| Packing instructions (RID) | : P002, IBC08 |
| Dispositions spéciales d'emballage (RID) | : B4 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) | : MP10 |
| Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) | : T3 |
| Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID) | : TP33 |
| Codes-citerne pour les citernes RID (RID) | : SGAH, L4BH |
| Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID) | : TU15 |
| Catégorie de transport (RID) | : 2 |

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (RID) | : W11 |
| Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID) | : CW13, CW28, CW31 |
| Colis express (RID) | : CE9 |
| Numéro d'identification du danger (RID) | : 60 |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis is not on the REACH Candidate List

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis is not on the REACH Annex XIV List

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Danemark

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

| | |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Acute Tox. 3 (Dermal) | Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3 |
| Acute Tox. 3 (Inhalation) | Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3 |
| Acute Tox. 3 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3 |
| STOT RE 2 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2 |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion |

2-AMINO 4-METHYLPYRIDINE for Synthesis

Fiche de données de sécurité

| | |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H311 | Toxique par contact cutané |
| H331 | Toxique par inhalation |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée |
| R23/24/25 | Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion |
| R33 | Danger d'effets cumulatifs |
| T | Toxique |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit